



Lettre d'huissier sur une dette d^ue pendant le mariage

Par nadsam, le 15/09/2015 à 12:48

Bonjour,

Je reçois ce jour une lettre d'huissier m'informant que je dois régler un crédit à la consommation effectué à mon nom pendant le mariage.

Le 1er incident de paiement a eu lieu le 09 mai 2005 avec une mise en demeure le 16 novembre 2005.

J'ai reçu un 1^{ère} signification de cession de créance le 07 juillet 2014 de HOIST Finance me demandant la somme de 4265.98€.

lors de mon divorce (aux torts de mon ex-mari), le juge a ordonné la liquidation et le partage des intérêts patrimoniaux, par conséquent, il y avait 3 crédits à la consommation et j'en ai réglé 2 (3282.29 et 4139, 25€), le dernier devait être réglé par mon ex-mari et a priori il ne l'a pas effectué.

Mes questions sont les suivantes:

Quels sont mes recours ?

N'y a t-il pas prescription pour cette dette?

Merci pour votre réponse.

Très cordialement